



## REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIWER

Séance publique du 10 octobre 2025

Date d'annonce publique et de convocation : 1<sup>er</sup> octobre 2025

Présents: M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines  
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, M. Laurent KASEL,  
Mme Josée ETRINGER-SEIL, conseillers  
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absente et excusée: Mme Joëlle WEIS, conseillère

No.: 06/2025-10

**Nomination d'un membre représentant la Commune de Biwer au conseil d'administration de l'Office Social Commun de Grevenmacher (OSCG)**

### LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu le règlement grand-ducal du 8 novembre 2010 portant exécution de la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale stipulant dans son article 4 que le ou les délégués d'une commune dans un office commun sont nommés par le conseil communal ;

Considérant encore que les membres sortants sont rééligibles ;

Vu la circulaire no. 2619 du Ministère de l'Intérieur du 13 mars 2007 précisant que les nominations des membres des commissions administratives à nommer par le conseil communal en vertu de l'article 15 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ne sont pas prises à huis clos mais par vote secret ;

Vu le courrier du 6 août 2025 de l'Office Social Commun de Grevenmacher informant le collège échevinal que le mandat de Monsieur Serge MEYER demeurant à Wecker, viendra à échéance le 31 décembre 2025 et invitant la Commune de Biwer à renouveler le mandat devenant vacant ;

Vu l'appel de candidatures lancé par le collège échevinal le 13 août 2025 ;

Considérant que deux candidatures sont parvenues au collège échevinal endéans le délai imparti, à savoir celle de Madame Kim DIDERICH et Monsieur Serge MEYER tous deux demeurant à Wecker ;

Entendu les explications du bourgmestre Marc LENTZ, remerciant les candidats d'avoir posé leurs candidatures ;

Après délibération ;

PROCEDE AU SCRUTIN SECRET

Au 1<sup>er</sup> tour de vote :

Nombre de votants : 8  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 8  
Nombre de bulletins nuls : 1  
Nombre de bulletins blancs : 1  
Nombre de bulletins valables : 6  
Majorité absolue : 4

Résultat:

N°	nom et prénom	Domicile	voix
1	DIDERICH Kim	Wecker	1
2	MEYER Serge	Wecker	5

Avec cinq voix obtenues, Monsieur Serge MEYERS réunit la majorité des suffrages et est par conséquent nommé membre représentant la Commune de Biver au conseil d'administration de l'Office Social Commun de Grevenmacher.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,  
Biver, le 15 octobre 2025

Marc LENTZ  
Bourgmestre



Pierre BAYONNOVE  
Secrétaire communal

